

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DD302 Didactiser des contenus : approfondissement			
Ancien Code	PEDD3B02DIDCO	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB3020		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Céline MOUSSET (moussetc@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) Zelda VEUGELLEN (veugelenz@helha.be) Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE poursuit la constitution de la boîte à outils didactiques initiée dans l'UE DD211, plus spécifiquement pour les élèves de M3-P1-P2 (mais pas seulement), pour les différentes disciplines de l'enseignement primaire. Elle forme les étudiant-es à la conception de séquences d'apprentissage dont certaines seront expérimentées en stage.

Cette UE outille les étudiants en méthodologies et en cadres didactiques de référence afin d'éclairer leurs choix didactiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.4 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

- 3.4.1 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage,

comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de

- concevoir des leçons complètes en lien avec des contenus enseignés au cycle 5-8 qui fassent sens et soient pertinentes par rapport à l'objectif d'apprentissage visé ;
- justifier les choix didactiques en s'appuyant sur les méthodologies et cadres de référence abordés dans les cours.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDD3B02DIDCOA	Didactiser des contenus : approfondissement : mathématiques	30 h / 2 C
PEDD3B02DIDCOB	Didactiser des contenus : approfondissement : sciences et f	30 h / 2 C
PEDD3B02DIDCOC	Didactiser des contenus : approfondissement : éducation cul	30 h / 2 C
PEDD3B02DIDCOD	Didactiser des contenus : approfondissement : français	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDD3B02DIDCOA	Didactiser des contenus : approfondissement : mathématiques	20
PEDD3B02DIDCOB	Didactiser des contenus : approfondissement : sciences et f	20
PEDD3B02DIDCOC	Didactiser des contenus : approfondissement : éducation cul	20
PEDD3B02DIDCOD	Didactiser des contenus : approfondissement : français	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Épreuve intégrée (écrite au Q1 et au Q3).

Dans chacune des didactiques disciplinaires abordées, l'étudiant proposera une préparation complète régulée sur un sujet enseigné en stage (voire un sujet développé au cours) et balisé par chaque enseignant intervenant dans l'UE. De plus, il justifiera les choix didactiques opérés dans la séquence d'apprentissage proposée.

Les différentes productions seront évaluées sur les mêmes critères. L'étudiant démontrera sa maîtrise dans un nombre suffisant de disciplines.

En cas d'échec, en deuxième session (Q3), le jury de l'UE se réservera le droit de dispenser l'étudiant de représenter

certaines parties qui se seraient avérées pleinement satisfaisantes.

5. Cohérence pédagogique

Cohérence au sein de l'UE en termes d'acquis d'apprentissage visés.

Impact concret commun :

-> Enrichir la boîte à outils pédagogiques et didactiques des étudiant.e.s.

-> Ces outils pourront être appliqués directement lors du stage.

Progression des apprentissages en lien avec la didactique des disciplines à enseigner :

- DD211 : Didactiser des contenus : applications

- DD306 : Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactiser des contenus : approfondissement : mathématiques			
Ancien Code	14_PEDD3B02DIDCOA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB3023		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline MOUSSET (moussetc@helha.be) Céline MOUSSET (moussetc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise principalement à amener l'étudiant à concevoir des leçons de mathématiques pour les élèves de M3 - P1 - P2 (mais pas seulement) et à justifier ses choix didactiques en s'appuyant sur les méthodologies et cadres de référence abordés dans le cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- Concevoir des préparations complètes en lien avec des contenus enseignés en M3 - P1 - P2 qui fassent sens et soient pertinentes par rapport à l'objectif d'apprentissage visé.
- Justifier les choix didactiques en s'appuyant sur les cadres de référence abordés dans les cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les sujets traités seront principalement parmi les suivants :

- Nombres et opérations en M3-P1-P2
- Grandeurs et système métrique.

L'enseignante se réserve le droit d'ajouter une thématique qui lui semblerait opportune pour la formation des étudiants.

Démarches d'apprentissage

- Vécu et évocation d'activités transférables
- Prise de recul et réflexion didactique et critique
- Présentation de cadres théoriques, lectures
- Prise de connaissance des référentiels et des programmes d'enseignement en mathématiques
- Analyse de manuels scolaires
- Utilisation de matériel didactique, de jeux, d'albums ; à l'occasion, travail hors de la classe

Dispositifs d'aide à la réussite

Notes de cours largement documentées.

Sources et références

Vaste bibliographie proposée à la fin de chaque chapitre (cf. notes de cours). Lectures requises dans les deux références suivantes :

- Chevalier, A. (2020). Réussir l'entrée en mathématiques. Construire les nombres naturels et les opérations. Couleur livres : Mons.
- Guéritte-Hess, B., Causse-Mergui, I., Romier, M.-C. (2005). Les Maths à toutes les sauces. Pour aider les enfants à apprivoiser les systèmes numérique et métrique. Paris : Le Pommier.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours qui ont été distribuées en classe
- Diaporamas
- Ressources complémentaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve intégrée (écrite au Q1 et au Q3).

Dans chacune des didactiques disciplinaires abordées, l'étudiant proposera une préparation complète régulée sur un sujet enseigné en stage et balisé par chaque enseignant intervenant dans l'UE.

De plus, il justifiera les choix didactiques opérés dans la séquence d'apprentissage proposée.

Les différentes productions seront évaluées sur les mêmes critères. L'étudiant démontrera sa maîtrise dans un nombre suffisant de disciplines.

En cas d'échec, en deuxième session (Q3), le jury de l'UE se réserve le droit de dispenser l'étudiant de représenter certaines parties qui se seraient avérées pleinement satisfaisantes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée. Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel

examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactiser des contenus : approfondissement : sciences et f			
Ancien Code	14_PEDD3B02DIDCOB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB3024		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise principalement à amener l'étudiant à s'approprier les référentiels et les programmes en sciences et en FMTN de la P1 à la P6 afin de concevoir des leçons et justifier ses choix didactiques en s'appuyant sur les méthodologies et plus particulièrement sur la démarche d'investigation développée dans le cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- Concevoir des préparations complètes en lien avec des contenus enseignés qui fassent sens et soient pertinentes par rapport à l'objectif d'apprentissage visé.
- Justifier les choix didactiques en s'appuyant sur les cadres de référence abordés dans le cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les sujets traités seront principalement parmi les suivants :

- Vivant / non-vivant
- Forces et mouvement
- Météorologie et états de la matière
- Cycle naturel et anthropique de l'eau

L'enseignante se réserve le droit d'ajouter une thématique qui lui semblerait opportune pour la formation des étudiants.

Démarches d'apprentissage

- Mise en situation et vécu de leçons types
- Prise de recul et réflexion didactique et critique
- Mise en évidence des différentes étapes de la démarche d'investigation
- Présentation de cadres théoriques, lectures
- Prise de connaissance des référentiels et des programmes d'enseignement.
- Utilisation de matériel didactique, de jeux, d'albums ; à l'occasion, travail hors de la classe

Dispositifs d'aide à la réussite

Notes de cours largement documentées.

Accès aux documents de cours (notes et diaporamas) et à des ressources complémentaires sur ConnectED.

Contact de l'enseignante par mail ou autour des séances de cours.

Sources et références

Voir cours sur Connected

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Voir les différentes ressources et références à la disposition de l'étudiant sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve intégrée (écrite au Q1 et au Q3).

Dans chacune des didactiques disciplinaires abordées, l'étudiant proposera une préparation complète régulée sur un sujet enseigné en stage et balisé par chaque enseignant intervenant dans l'UE.

De plus, il justifiera les choix didactiques opérés dans la séquence d'apprentissage proposée.

Les différentes productions seront évaluées sur les mêmes critères. L'étudiant démontrera sa maîtrise dans un nombre suffisant de disciplines.

En cas d'échec, en deuxième session (Q3), le jury de l'UE se réserve le droit de dispenser l'étudiant de représenter certaines parties qui se seraient avérées pleinement satisfaisantes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée. Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52
	Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactiser des contenus : approfondissement : éducation cul			
Ancien Code	14_PEDD3B02DIDCOC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB3021		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) Zelda VEUGELLEN (veugelenz@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise principalement à amener l'étudiant à concevoir des leçons de mathématiques pour les élèves de M3 - P1 - P2 (mais pas seulement) et à justifier ses choix didactiques en s'appuyant sur les méthodologies et cadres de référence abordés dans le cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- Concevoir des préparations complètes en lien avec des contenus enseignés en M3-P1-P2 qui fassent sens et soient pertinentes par rapport à l'objectif d'apprentissage visé.
- Justifier les choix didactiques en s'appuyant sur les cadres de référence abordés dans les cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En expression plastique:

Les sujets traités seront principalement parmi les suivants :

- Le rythme visuel
- Le geste graphique à travers la pratique du graphisme, dessin, écriture.
- Focus sur la pratique du dessin en privilégiant une démarche exploratoire et ludique.

L'enseignante se réserve le droit d'ajouter une thématique qui lui semblerait opportune pour la formation des étudiants.

Démarches d'apprentissage

Vécu et évocation d'activités transférables

- Prise de recul et réflexion didactique et critique
- Présentation de cadres théoriques, lectures, livres de références en didactique
- Prise de connaissance des référentiels et des programmes d'enseignement en expression plastique
- Utilisation de matériel didactique, de jeux, d'albums

Dispositifs d'aide à la réussite

Notes de cours largement documentées.

Accès aux documents de cours (notes et diaporamas) et à des ressources complémentaires sur ConnectED.

Contact de l'enseignante par mail ou autour des séances de cours.

Sources et références

Nombreuses ressources renseignées et avec consultation des ouvrages au cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours qui ont été distribuées en classe
- Diaporamas
- Ressources complémentaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve intégrée (écrite au Q1 et au Q3).

Dans chacune des didactiques disciplinaires abordées, l'étudiant proposera une préparation complète régulée sur un sujet enseigné en stage et balisé par chaque enseignant intervenant dans l'UE.

De plus, il justifiera les choix didactiques opérés dans la séquence d'apprentissage proposée.

Les différentes productions seront évaluées sur les mêmes critères. L'étudiant démontrera sa maîtrise dans un nombre suffisant de disciplines.

En cas d'échec, en deuxième session (Q3), le jury de l'UE se réserve le droit de dispenser l'étudiant de représenter certaines parties qui se seraient avérées pleinement satisfaisantes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée. Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la

responsable des horaires.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactiser des contenus : approfondissement : français			
Ancien Code	14_PEDD3B02DIDCOD	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB3022		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise principalement à amener l'étudiant à concevoir des leçons de français pour les élèves de M3 - P1 - P2 (mais pas seulement) et à justifier ses choix didactiques en s'appuyant sur les méthodologies et cadres de référence abordés dans le cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- Concevoir des préparations complètes en lien avec des contenus enseignés en M3 - P1 - P2 qui fassent sens et soient pertinentes par rapport à l'objectif d'apprentissage visé.
- Justifier les choix didactiques en s'appuyant sur les cadres de référence abordés dans les cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les sujets traités seront ceux qui seront enseignés dans les années visées par l'UE.
 Le contenu du cours sera spécifié sur ConnectED.

Démarches d'apprentissage

- Mise en situation et vécu de leçons types
- Prise de recul et réflexion didactique et critique
- Mise en évidence des différentes étapes de la démarche d'investigation
- Présentation de cadres théoriques, lectures
- Prise de connaissance des référentiels et des programmes d'enseignement.
- Utilisation de matériel didactique, de jeux, d'albums ; à l'occasion, travail hors de la classe

Dispositifs d'aide à la réussite

Notes de cours largement documentées.

Accès aux documents de cours (notes et diaporamas) et à des ressources complémentaires sur ConnectED.

Contact de l'enseignante par mail ou autour des séances de cours.

Sources et références

Seront référencées sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises seront spécifiés sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve intégrée (écrite au Q1 et au Q3).

Dans chacune des didactiques disciplinaires abordées, l'étudiant proposera une préparation complète régulée sur un sujet enseigné en stage et balisé par chaque enseignant intervenant dans l'UE.

De plus, il justifiera les choix didactiques opérés dans la séquence d'apprentissage proposée.

Les différentes productions seront évaluées sur les mêmes critères. L'étudiant démontrera sa maîtrise dans un nombre suffisant de disciplines.

En cas d'échec, en deuxième session (Q3), le jury de l'UE se réserve le droit de dispenser l'étudiant de représenter certaines parties qui se seraient avérées pleinement satisfaisantes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée. Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).